

N° 24

# JOURNAUX

## DE LA

### CHAMBRE DES COMMUNES

### DU CANADA

OTTAWA, LE LUNDI 1<sup>er</sup> AVRIL 1974

Deux heures de l'après-midi

**PRIÈRE**

En conformité des dispositions de l'article 43 du Règlement, sur motion de M. Hees, appuyé par M. Kempling, il est résolu,—Que, à l'occasion du cinquantième anniversaire de fondation de l'Aviation royale canadienne, tous les députés de cette Chambre se joignent pour présenter leurs hommages et leurs félicitations aux membres anciens et présents de ce service pour leur contribution à faire de l'aviation une force inégalée dans le monde et, ce faisant, ont fait rejaillir l'honneur et la gloire sur eux-mêmes ainsi que sur leur patrie.

M. Gillespie, membre du Conseil privé de la Reine, dépose sur la Table,—Copies, en français et en anglais, d'un rapport préliminaire intitulé: «Investissements privés et publics au Canada—1974». (Document parlementaire n° 292-1/213).

En conformité des dispositions de l'article 39(4) du Règlement, les six questions suivantes sont transformées en ordres de dépôt de documents, savoir:

N° 25—*M. Knowles* (Winnipeg-Nord-Centre)

1. Combien de membres retraités de la Gendarmerie royale du Canada touchent une pension, y compris leur

pension de base et tout supplément, dans les limites ci-après: a) moins de \$20 par mois, b) \$20 à \$29.99 par mois, c) \$3 à \$39.99 par mois, d) \$40 à \$49.99 par mois, e) \$50 à \$59.99 par mois, f) \$60 à 69.99 par mois, g) \$70 à \$79.99 par mois, h) \$80 à \$89.99 par mois, i) \$90 à \$99.99 par mois, j) \$100 à \$149.99 par mois, k) \$150 à \$199.99 par mois, l) \$200 à \$249.99 par mois, m) \$250 à \$299.99 par mois, n) \$300 par mois et plus?

2. Combien de veuves de membres de la GRC ou de membres retraités de la GRC touchent une pension, y compris leur pension de base et tout supplément, dans chacune des limites indiquées dans la question ci-dessus?

3. Quel est le nombre de membres retraités de la GRC et quel est le nombre de veuves de membres de la GRC, ou de membres retraités de la GRC, qui résident actuellement dans chaque province?

4. A l'égard de combien d'orphelins de membres de la GRC, paie-t-on des pensions et quel en est le montant moyen? (Document parlementaire n° 292-2/25).

N° 29—*M. Knowles* (Winnipeg-Nord-Centre)

1. De 1959 à 1973 inclusivement, a) combien de membres des Forces armées canadiennes, par année, ont commencé à toucher des prestations de retraite en vertu de